

préméditation peut-être, ces messieurs tuent le temps, ils ne doivent pas se plaindre si le gouvernement désire, de son côté, poursuivre efficacement l'expédition des affaires publiques. La partie utile de cette discussion aurait pu s'expédier dans un tiers du temps que toute la discussion a duré et nous aurions pu abattre beaucoup plus de besogne que nous ne l'avons fait. Si ces messieurs tuent le temps ils ne doivent pas trouver étrange que le gouvernement leur demande de continuer et de faire une bonne journée d'ouvrage.

M. TAYLOR : Continuez, alors.

Sir WILLIAM MULOCK : Très bien !

M. SPROULE : Je proteste que c'est non pas l'opposition, mais le gouvernement qui veut tuer le temps.

Sir WILLIAM MULOCK : Qui est-ce dans le moment ?

M. SPROULE : C'est le gouvernement. Si le ministre des Douanes avait donné les renseignements demandés, nous aurions pu faire trois fois plus d'ouvrage que nous n'en avons fait. Le directeur général des Postes trouve que nous n'avons pas fait grand'chose. Eh bien ! nous avons voté plus de \$1,250,000 qui doivent être employés à payer des appointements dans toutes les parties du pays, et, je dois le dire, nous avons voté cette somme d'après les renseignements les plus incomplets que jamais ministre ait donnés. Et parce que nous consacrons du temps à arracher ces renseignements de force au ministre, on nous accuse de tuer le temps.

M. TAYLOR : Le directeur général des Postes fait la leçon aux membres de l'opposition. Cependant, il n'était pas dans la Chambre à cinq heures et demi lorsque le ministre des Douanes a pris la parole et a péroré jusqu'à 6 heures et cinq. Et lorsque nous sommes revenus, à huit heures, il s'est remis à parler et a encore péroré jusqu'à neuf heures moins cinq. On ne peut guère espérer que les membres de l'opposition se laissent ainsi accuser de tuer le temps, quand le compte rendu des débats doit faire voir que le ministre des Douanes en a pris les trois quarts à prononcer un discours électoral. Le directeur général des Postes n'assistait pas à la conférence que nous a lue le ministre des Douanes. Nous ne subirons pas de pareils sermons sans protester.

M. INGRAM : Pour ma part, je n'ai pas voulu tuer le temps. Chaque question que j'ai posée était pertinente. Nous avons voté \$1,324,000 depuis cinq heures. Plusieurs d'entre nous doivent assister à une réunion de comité demain, à dix heures. Et lorsque nous aurons expédié notre correspondance et aurons siégé ici jusqu'à une heure avancée nous pourrions être contents de notre journée.

Sir WILLIAM MULOCK.

Sir WILLIAM MULOCK : Il vaudrait mieux en finir avec cette résolution.

M. INGRAM : Si je ne me trompe, nous venons de voter \$139,200. Les item de cet article qu'il reste à voter sont ceux qui se chiffrent à \$37,500, \$30,000, \$5,000 et \$40,000. Ce ne sont pas des sommes considérables, mais chacune d'elles comprend plusieurs item qu'il faudra expliquer. Quand le directeur général des Postes était dans l'opposition, il était un de ceux qui tenaient le plus à ce que tous les renseignements fussent donnés.

Sir WILLIAM MULOCK : J'étais très raisonnable.

M. INGRAM : Pas toujours. Il y a assez longtemps que je suis député pour me souvenir d'avoir vu l'honorable ministre pendant plusieurs années dans l'opposition.

L'honorable M. PATERSON : Je voudrais expliquer cet item de \$37,500 destiné à différentes choses ; mais je tiens à dire tout d'abord que, d'après moi, il ne s'est jamais donné d'explications plus complètes que ce soir, si les membres de la gauche veulent prendre la peine de consulter le compte rendu des débats d'autrefois ils ne manqueront pas de s'en convaincre. J'ai tâché de répondre aussi complètement que possible à la demande de renseignements. Les membres de la gauche l'admettront eux-mêmes, les explications données étaient complètes et raisonnables. A la suite de cet item le député de Leeds a mentionné les noms de certains fonctionnaires établis aux Etats-Unis. Cependant, s'il veut bien jeter un coup-d'œil au bas de la page il trouvera les déductions suivantes :

Chemin de fer du Grand Tronc, services à Portland, Maine, \$1,095 ; à Chicago, Ill., \$1,080 ; chemin de fer du Grand-Nord, services à Seattle, Washington, \$1,157 ; à Tacoma, Washington, \$1,095 ; chemin de fer du Pacifique du Nord, services à Duluth, Maine, \$1,288.50 ; Compagnie de transport du Minnesota, services à Saint-Paul, Minn., \$1,095 ; montants reçus de divers agents pour primes sur polices de cautionnement, \$4,768.50—total, \$12,674.

Voilà la somme que nous ont remise ces chemins de fer à qui nous avons rendu des services.

M. TAYLOR : C'est une explication, mais j'ai demandé pourquoi ce compte se trouvait sous la rubrique de "divers." Dans le budget on nous dit ce que signifie le mot "divers." Or, je trouve, sous cette rubrique, un certain nombre d'item qui ne devraient pas y être. Ainsi, je vois qu'on a payé à M. Woodyatt, de Brantford, la somme de \$227. Pourquoi cela ?

L'honorable M. PATERSON : Pour une enquête qu'il a conduite.

M. TAYLOR : Pourquoi demande-t-on ces \$37,000 ?